



Bulletin Immigration

Evolution et tendances dans les domaines de l'immigration et de la nationalité

Situation au 31 décembre 2011

Aperçu mensuel – Décembre 2011

Etrangers (population résidante permanente)	1 772 279
Immigrants (population résidante permanente)	10 293
Bilan migratoire (population résidante permanente)	4 214
Arrivées sur le marché du travail (UE-17/AELE)	8 363
Arrivées sur le marché du travail (UE-8)	1 183
Naturalisations accordées	5 721

Table des matières

1. Tendances et évolution en décembre 2011	2
2. Population résidante étrangère	4
3. Immigration, émigration et bilan migratoire	4
3.1 Immigration en décembre 2011	4
3.2 Emigration et bilan migratoire	5
3.3 Immigration, émigration, bilan migratoire UE-27/AELE	5
4. Autorisations octroyées / Annonces	6
4.1 Actifs UE-17/AELE	6
4.2 Actifs UE-8	7
4.3 Contingents UE-2	7
4.4 Frontaliers	8
4.5 Procédure d'annonce	8
4.6 Autorisations selon la LEtr / l'OASA	9
4.6.1 Utilisation des contingents destinés aux ressortissants d'un Etat tiers (actifs)	9
4.6.2 Utilisation des contingents destinés aux ressortissants d'Etat tiers – Graphiques	9
4.6.3 Prestataires de services UE/AELE travaillant plus de 120 jours par année	10
4.6.4 Prestataires de services UE/AELE travaillant plus de 120 jours par année – Graphiques	10
5. Naturalisations	11
Acquisition de la nationalité suisse	11

1. Tendances et évolution en décembre 2011

Les données mensuelles peuvent, pour des motifs saisonniers notamment, varier sensiblement. C'est pourquoi, afin de pouvoir comparer les chiffres et ainsi suivre l'évolution de la situation en matière d'immigration, on se basera sur le mois de décembre 2010.

Population résidante permanente de nationalité étrangère¹ : La proportion d'étrangers au sein de la population résidante permanente s'accroît. Cette augmentation émane essentiellement des pays européens (domaine de l'ALCP²). Le nombre de ressortissants d'Etats tiers³ reste, quant à lui, pratiquement constant. Bien que modérée en chiffres absolus, la hausse du nombre de personnes en provenance des nouveaux Etats membres de l'UE (UE-8⁴ et UE-2⁵) a été plus importante en termes relatifs. → Voir p. 4.

Immigration globale : En décembre 2011, l'immigration⁶ dans la population résidante permanente a augmenté par rapport à décembre 2010 (augmentation de + 6,8%). Cette augmentation est essentiellement le fait des ressortissants de l'UE/AELE. → Voir p. 4

Bilan migratoire⁷ : Le bilan migratoire reste positif en décembre 2011 ; il est en outre supérieur à celui de décembre 2010 (+ 3,6%). L'augmentation du solde migratoire émane des ressortissants UE/AELE (+ 60,9 %). Le bilan migratoire des ressortissants d'Etats tiers a, en comparaison avec le mois de décembre 2010, diminué (- 10.2%). → Voir p. 5

Autorisations accordées aux actifs provenant de l'UE-17/AELE et de l'UE-8* :

Depuis le 1er mai 2011, les Etats de l'UE-8 bénéficient de la libre circulation complète des personnes. Les restrictions concernant l'accès au marché du travail sont tombées. Les mesures d'accompagnement sont applicables.

Le nombre de nouvelles entrées effectives sur le marché du travail en décembre 2011 par rapport à décembre 2010 a diminué pour les personnes actives en provenance de l'UE-17/AELE: Le nombre de nouvelles entrées effectives a décliné de + 17,8%. En comparaison avec le mois de décembre 2010, le nombre de nouvelles entrées effectives sur le marché du travail pour les personnes actives en provenance de l'UE-8 a augmenté de + 4,2%. → Voir p. 6/7

Contingents UE-2 : L'immigration en provenance de l'UE-2 est quantitativement peu importante. La demande pour les autorisations B pour les ressortissants de l'UE-2 est grande. → Voir p. 7

¹ **Population résidante permanente** : Elle inclut les étrangers titulaires d'une autorisation d'établissement, d'une autorisation de séjour B, d'une autorisation de séjour de courte durée L >= 12 mois et les réfugiés reconnus. L'effectif en fin d'année (bilan annuel) tient compte également des naissances et de l'excédent de naissances par rapport aux décès. Par contre, les requérants d'asile et les personnes admises à titre provisoire, les diplomates munis d'une autorisation de séjour délivrée par le DFAE, les fonctionnaires internationaux et les membres de leur famille ne sont pas comptés, à moins qu'ils n'exercent une activité lucrative.

² **ALCP** = Accord sur la libre circulation des personnes conclu avec l'Union européenne

³ **R ressortissant d'un Etat tiers** : Personne qui ne possède pas la nationalité d'un Etat membre de l'UE/AELE

⁴ **UE-8** = Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Slovénie et République tchèque

⁵ **UE-2** = Bulgarie et Roumanie

⁶ **Immigration** : Ressortissants étrangers ayant immigré en Suisse au cours d'une période donnée. Les naissances ne sont pas comptées.

⁷ **Bilan migratoire** : Différence entre l'immigration et l'émigration de ressortissants étrangers en référence à la population résidante permanente de nationalité étrangère. Sont également prises en compte les autres augmentations et diminutions (corrections des mouvements de la population résidante permanente étrangère inhérentes au système de registres).

Autorisations frontalières⁸ : Les autorisations frontalières délivrées en décembre 2011 ont diminué de - 7,6% par rapport à celles accordées au même mois de l'année précédente. Le nombre d'autorisations frontalières délivrées en décembre 2011 a été plus bas à celui des autorisations frontalières accordées un mois plus tôt, en novembre 2011. → Voir p. 7

Procédure d'annonce : Les travailleurs et les prestataires de services indépendants provenant d'un Etat membre de l'UE/AELE ainsi que les travailleurs détachés peuvent séjourner en Suisse pendant trois mois au plus (prestataires de services : pendant 90 jours ouvrables) par année civile sans avoir besoin d'une autorisation relevant du droit des étrangers⁹. Cependant, ces personnes sont tenues de s'annoncer.

En décembre 2011, 18 407 prestataires de services ont été annoncés (détachés et indépendants, sans prises d'emploi). Par rapport à décembre 2010, leur effectif a augmenté d'environ 26,1% (+ 3 811 annonces); le nombre de jours de travail a, lui aussi, augmenté (+ 22,2%). Les prises d'emploi de courte durée auprès d'un employeur suisse ont connu une augmentation (+ 23,2%). Le nombre de personnes astreintes à l'obligation de s'annoncer a augmenté dans les trois secteurs économiques (« Industrie et artisanat », « Services » et « Agriculture »). → Voir p. 8

Autorisation selon la LETr / l'OASA¹⁰ : En décembre 2010, le Conseil fédéral a adopté la révision partielle de l'OASA, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2011. La révision partielle de l'OASA sépare en deux catégories les contingents d'autorisations de séjour de courte durée et d'autorisations de séjour : un contingent pour les autorisations de séjour de courte durée et les autorisations de séjour applicables aux ressortissants d'Etats non-membres de l'UE/AELE et un contingent pour les autorisations de courte durée et les autorisations de séjour applicables aux ressortissants de l'UE/AELE qui fournissent des services transfrontaliers d'une durée supérieure à 90 ou 120 jours en Suisse.

3500 autorisations de séjour et 5000 autorisations de séjour de courte durée ont été libérées pour les personnes provenant d'Etats tiers. Les prestataires de services des Etats de l'UE/AELE obtiennent 3000 autorisations de courte durée et 500 autorisations de séjour. Le contingent global affiche donc une augmentation de 1000 unités par rapport à l'année précédente.

Utilisation des contingents réservés aux ressortissants d'Etats tiers (OASA) : 88% du contingent des autorisations de courte durée et 96% de celui des autorisations de séjour réservés aux ressortissants d'Etats tiers étaient épuisés à la fin du mois de décembre 2011. → Voir p. 9

Prestataires de services travaillant plus de 90 jours en Suisse : Les prestataires de services provenant d'un Etat UE/AELE qui travaillent plus de 90 jours par année en Suisse doivent être munis d'une autorisation ; s'ils séjournent plus de 120 jours en Suisse, ils sont en outre soumis au contingent. Les contingents sont mis à disposition sur une base trimestrielle. 125 autorisations B et 750 autorisations L ont été libérées pour le quatrième trimestre de contingentement, d'octobre à décembre 2011. Fin décembre 2011, le taux d'utilisation des autorisations de courte durée s'est élevé à 100% du total annuel, celui des autorisations de séjour de 58%. → Voir p. 10

Naturalisations : Les naturalisations connaissent des fluctuations mensuelles. Les chiffres de décembre 2011 sont supérieurs à ceux du même mois de l'année précédente (+116,8%). En tête, on trouve les ressortissants d'Italie, suivis par les Serbes, les Allemands, les Portugaises et les Kosovars. → Voir p. 11

⁸ **Frontalier** : Personne domiciliée à l'étranger qui travaille en Suisse (travailleur salarié ou travailleur indépendant ayant établi son siège social en Suisse)

⁹ Les travailleurs, ainsi que les prestataires de service de certaines branches issus des pays de l'UE-2 sont toujours tenus de posséder une autorisation.

¹⁰ **OASA** = Ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative

2. Population résidante étrangère

Population résidante étrangère au 31 décembre 2011

	Population résidante permanente étrangère		
	Décembre 2010	Décembre 2011	Différence par rapport au même mois de l'année précédente (en %)
Total	1 720 393	1 772 279	+ 3.0
UE-27+AELE	1 101 760	1 147 185	+ 4.1
UE-17	1 055 480	1 092 138	+ 3.5
UE-8	33 985	40 722	+ 19.8
UE-2	8 690	10 538	+ 21.3
Ressortissants d'Etats tiers	618 633	625 094	+ 1.0

Source : ODM, Service Statistique sur les étrangers

3. Immigration, émigration et bilan migratoire

3.1 Immigration en décembre 2011

	Population résidante permanente étrangère		
	Décembre 2010	Décembre 2011	Différence par rapport au même mois de l'année précédente (en %)
Total	9 642	10 293	+ 6.8
UE-27+AELE	6 550	7 315	+ 11.7
UE-17	5 847	6 245	+ 6.8
UE-8	446	750	+ 68.2
UE-2	232	300	+ 29.3
Ressortissants d'Etats tiers	3 092	2 978	- 3.7

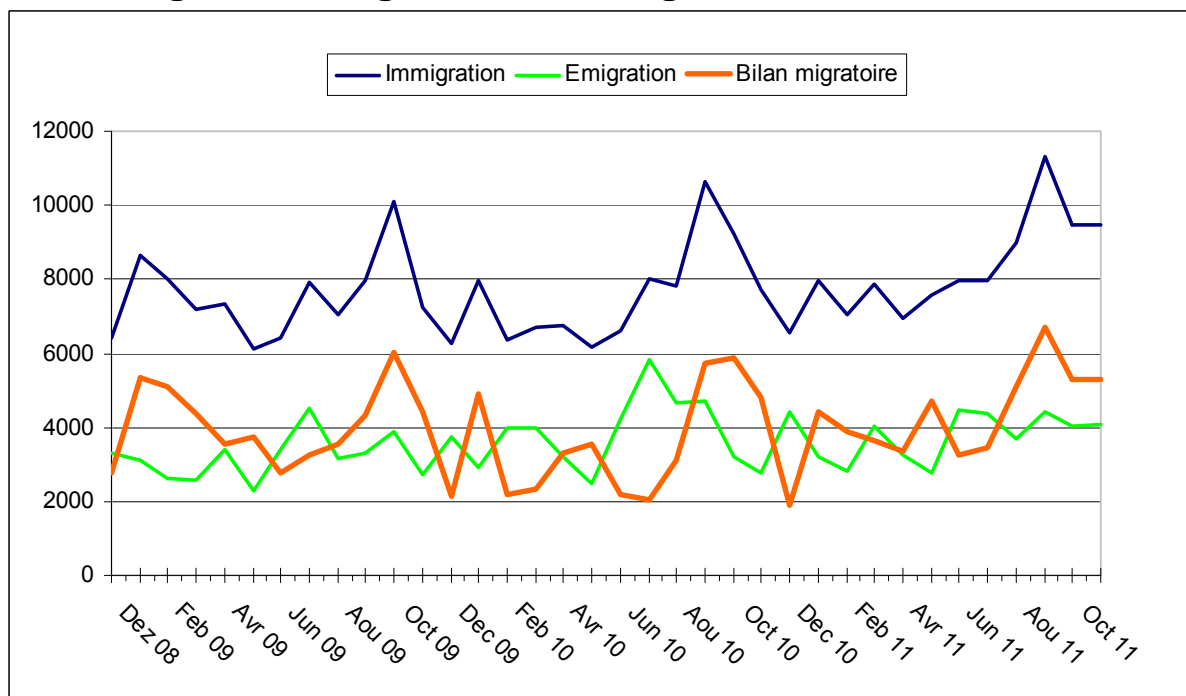
Source : ODM, Service Statistique sur les étrangers

3.2 Emigration et bilan migratoire

	Décembre 2010	Décembre 2011	Différence par rapport au même mois de l'année précédente (en %)
Emigration¹¹			
Etrangers (total)	6 086	5 679	- 6.7
Ressortissants UE-27/AELE	4 412	4 085	- 7.4
UE-17	4 139	3 684	- 10.9
UE-8	186	312	+ 67.7
UE-2	44	58	+ 31.8
Ressortissants d'Etats tiers	1 674	1 594	- 4.8
Bilan migratoire			
Etrangers (total)	3 197	4 214	+ 31.8
Ressortissants UE-27/AELE	1 888	3 038	+ 60.9
UE-17	1 508	2 393	+ 58.7
UE-8	222	418	+ 88.3
UE-2	178	239	+ 34.3
Ressortissants d'Etats tiers	1 309	1 176	- 10.2

Source : ODM, Service Statistique sur les étrangers

3.3 Immigration, émigration, bilan migratoire UE-27/AELE¹²



Source : ODM, Service Statistique sur les étrangers, réalisation graphique P&A

¹¹ **Emigration** : Ressortissants étrangers comptés parmi la population résidente permanente étrangère qui quittent la Suisse au cours d'une période donnée. Les naturalisations et les décès ne sont pas pris en compte.

¹² Rapportés à chaque fois à la population résidente permanente

4. Autorisations octroyées / Annonces

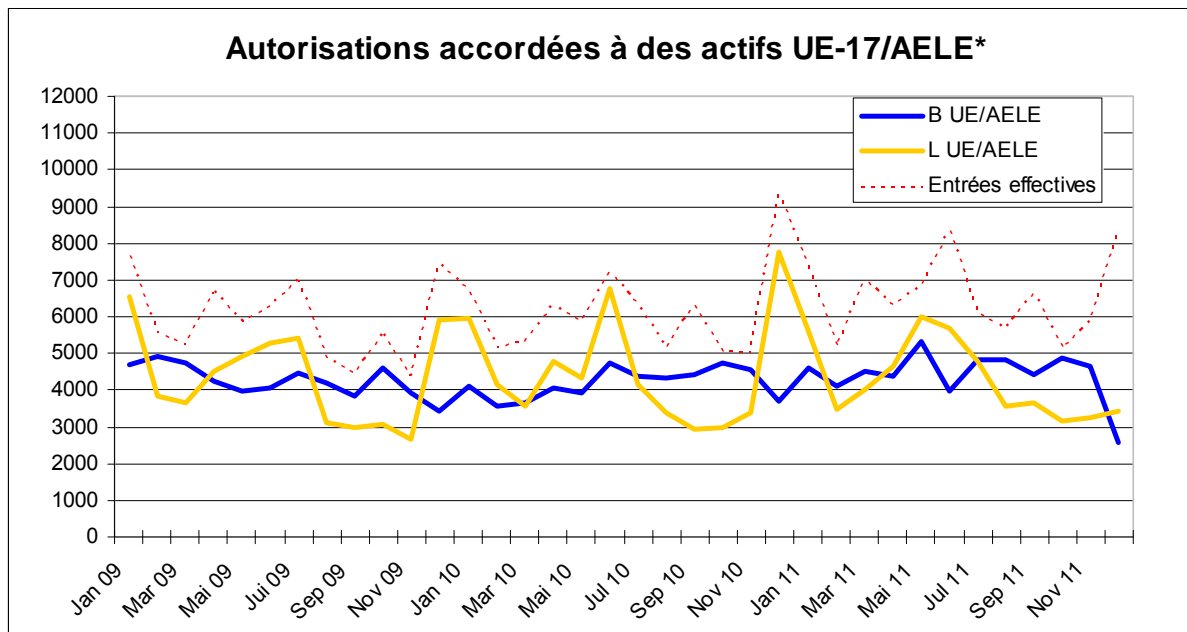
4.1 Actifs UE-17/AELE

Autorisations octroyées mensuellement à des actifs UE-17/AELE

	B			L			Entrées effectives		
	Année précédente	2010/11	Différence en %	Année précédente	2010/11	Différence en %	Année précédente	2010/11	Différence en %
Janvier	4 089	4 615	+ 12.8	5 938	5 591	- 5.8	6 727	7 370	+ 9.5
Février	3 554	4 119	+ 15.9	4 128	3 455	- 16.3	5 164	5 172	+ 0.2
Mars	3 632	4 509	+ 24.1	3 550	4 033	+ 13.6	5 314	6 989	+ 31.5
Avril	4 053	4 361	+ 7.6	4 799	4 647	- 3.2	6 313	6 312	- 0.0
Mai	3 915	5 306	+ 35.5	4 311	5 993	+ 39.0	5 869	6 820	+ 16.2
Juin	4 724	3 962	- 16.1	6 781	5 668	- 16.4	7 221	8 361	+ 15.8
Juillet	4 396	4 812	+ 9.5	4 150	4 804	+ 15.8	6 334	6 110	- 3.5
Août	4 327	4 807	+ 11.1	3 379	3 556	+ 5.2	5 147	5 679	+ 10.3
Septembre	4 442	4 430	- 0.3	2 942	3 662	+ 24.5	6 328	6 625	+ 4.7
Octobre	4 753	4 864	+ 2.3	2 993	3 156	+ 5.4	5 038	5 146	+ 2.1
Novembre	4 559	4 648	+ 2.0	3 389	3 256	- 3.9	4 993	5 884	+ 17.8
Décembre*	3 695	*2 567	- 30.5	7 761	*3 422	- 55.9	9 345	8 363	- 10.5
Total*	50 139	*53 000	+ 5.7	54 121	*51 243	- 5.3	73 793	78 831	+ 6.8

*En raison d'un problème technique survenu dans SYMIC au début du mois de décembre 2011, les autorisations de courte durée L et les autorisations de séjour B délivrées n'ont été que partiellement enregistrées. Des données font défaut, de sorte que ces autorisations sont provisoires. Elles seront complétées dès que possible.

Source : ODM, P&A



Source : Représentation graphique ODM/P&A, données statistiques P&A et Service Statistique sur les étrangers

4.2. Actifs UE-8

Autorisations octroyées mensuellement à des actifs UE-8

	B			L			Entrées effectives		
	Année précédente	2010/11	Différence en %	Année précédente	2010/11	Différence en %	Année précédente	2010/11	Différence en %
Janvier	154	174	+ 12.9	1 365	1 225	- 10.3	761	721	- 5.3
Février	167	187	+ 11.9	1 064	1 222	+ 14.8	605	734	+ 21.3
Mars	145	214	+ 47.6	1 710	1 452	- 15.1	1 143	1 260	+ 10.2
Avril	144	195	+ 35.4	1 668	1 047	- 37.2	1 154	1 080	- 6.4
Mai	122	989	+ 710.7	1 388	1 210	- 12.8	1 421	1 677	+ 18.0
Juin	153	671	+ 338.6	1 946	1 158	- 40.5	1 703	1 594	- 6.4
Juillet	187	690	+ 269.9	1 505	904	- 39.9	1 538	1 064	- 30.8
Août	164	604	+ 268.3	1 230	751	- 38.9	951	910	- 4.3
Septembre	164	653	+ 298.2	955	666	- 30.3	936	957	+ 2.2
Octobre	132	587	+ 344.7	995	677	- 32.0	727	774	+ 6.5
Novembre	180	595	+ 230.6	1 063	633	- 40.5	679	826	+ 21.6
Décembre*	183	*227	+ 24.0	1 516	*464	- 69.4	1 135	1 183	+ 4.2
Total*	1 895	*5 786	+205.3**	16 405	*11 409	- 30.5	12 753	12 780	+ 0.2

*En raison d'un problème technique survenu dans SYMIC au début du mois de décembre 2011, les autorisations de courte durée L et les autorisations de séjour B délivrées n'ont été que partiellement enregistrées. Des données font défaut, de sorte que ces autorisations sont provisoires. Elles seront complétées dès que possible.

**L'augmentation importante des autorisations de séjour B attribuées depuis le 1er mai 2011 à des travailleurs UE-8 peut être expliquée par le changement de système (contingentement jusqu'au 30 avril 2011 ; libre circulation complète dès le 1er mai 2011). Les chiffres ne peuvent par conséquent pas être comparés.

Source : ODM, P&A

4.3 Contingents UE-2

Contingents - Période du 1^{er} juin 2011 au 31 mai 2012

Autorisations de séjour B Contingent total 684
 Autorisations de courte durée L Contingent total 6 355

3^e trimestre ALCP : 171

3^e trimestre ALCP : 1 588

1^{er} décembre 2011 – 29 février 2012 (3^e trimestre ALCP)

	Titulaires d'une autorisation B			Titulaires d'une autorisation L		
	Autorisations octroyées		Solde ¹	Autorisations octroyées		Solde ²
	Mois	Cumulées ³		Mois	Cumulées ³	
Décembre	60	402	111	217	3 350	1 414

¹ sur 513 autorisations octroyées jusque-là
 Source SYMIC (tableau P&A)

² sur 4 764 autorisations octroyées jusque-là

³ à compter du 1^{er} juin 2011

4.4 Frontaliers

	Nouvelles autorisations*		Autorisations en cours ^{13**}	
	2010	2011	2010	2011***
Janvier	3 855	5 247	225 292	243 025
Février	3 485	4 990	225 292	243 025
Mars	4 795	5 563	225 292	243 025
Avril	4 960	5 055	231 093	246 252
Mai	4 266	4 830	231 093	246 252
Juin	4 300	5 050	231 093	246 252
Juillet	4 873	4 630	232 974	248 900
Août	4 370	5 601	232 974	248 900
Septembre	5 668	5 702	232 974	248 900
Octobre	5 607	5 396	231 836	--
Novembre	5 523	5 890	231 836	--
Décembre	4 711	4 352	231 836	--

Source : Autorisations nouvellement octroyées : ODM, Service Statistique sur les étrangers; Autorisations en cours : OFS, Statistique des frontaliers

* Données recueillies pour la première fois en janvier 2010

** Valeurs à la fin du trimestre

*** Données en partie non encore disponibles

4.5 Procédure d'annonce¹⁴

Jours de travail	Déc 10	Déc 11	Différence	
			en valeur absolue	en %
Total général	457 667	559 061	101 394	22.2
Travailleurs	291 213	354 244	63 031	21.6
Indépendants	48 503	78 875	30 372	62.6
Travailleurs détachés	117 951	125 942	7 991	6.8
Personnes tenues de s'annoncer				
Total général	28 423	35 448	7 025	24.7
Travailleurs	13 827	17 041	3 214	23.2
Indépendants	3 433	5 342	1 909	55.6
Travailleurs détachés	11 163	13 065	1 902	17.0
Annonces par secteurs économiques				
Total général	28 423	35 448	7 025	24.7
Agriculture	178	315	137	77.0
Industrie et métiers	12 302	15 634	3 332	27.1
Services	15 943	19 499	3 556	22.3

Source : ODM, Service Statistique sur les étrangers.

¹³ **Autorisations en cours** : autorisations frontalières en cours de validité dont les titulaires travaillent effectivement en Suisse comme frontaliers. Ceux-ci n'étant pas tenus de déclarer leur arrivée ou leur départ, une part des autorisations, estimée à environ 20 %, est toujours valable alors que leurs titulaires ne les utilisent plus.

¹⁴ Les travailleurs détachés en Suisse par une entreprise ou une société ayant son siège dans un Etat membre de l'UE/AELE n'ont **plus besoin d'autorisation** pour effectuer un séjour de courte durée jusqu'à 90 jours ouvrables. Cependant, ils doivent être annoncés en ligne. Cette procédure est valable s'ils fournissent en Suisse des prestations de services pendant moins de 90 jours ouvrables ou si l'activité lucrative auprès d'un employeur suisse dure moins de trois mois (valable uniquement pour les personnes en provenance de l'UE-25/AELE).

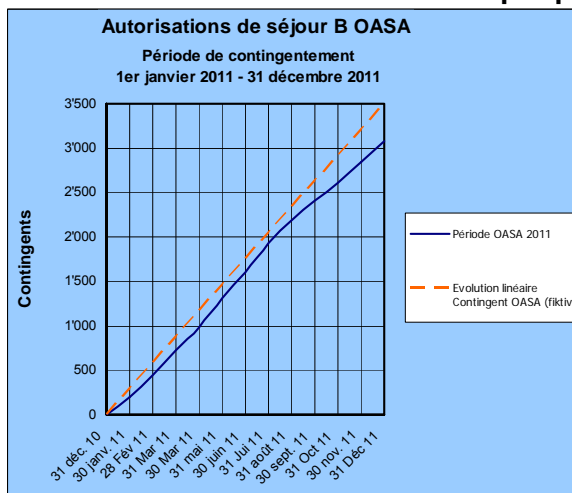
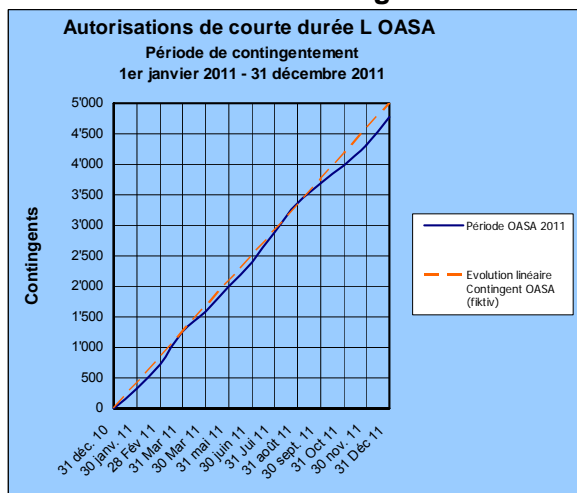
4.6 Autorisations selon la LEtr¹⁵ / l'OASA¹⁶

4.6.1 Utilisation des contingents destinés aux ressortissants d'un Etat tiers (actifs)

	Titulaires autorisation L OASA		Titulaires autorisation B OASA	
	Utilisation au cours de la période OASA 2011, cumulées	Répartition mensuelle linéaire du contingent	Utilisation au cours de la période OASA 2011, cumulées	Répartition mensuelle linéaire du contingent
31 déc. 10	0	0	0	0
31 jan. 11	331	417	201	292
28 fév. 11	730	834	448	584
31 mar. 11	1 251	1 251	730	876
30 avr. 11	1 581	1 668	978	1 168
31 mai 11	1 995	2 085	1 306	1 460
30 juin 11	2 401	2 502	1 607	1 752
31 juil. 11	2 879	2 919	1 929	2 044
31 août 11	3 357	3 336	2 186	2 336
30 sep. 11	3 697	3 753	2 411	2 628
31 oct. 11	3 991	4 170	2 616	2 920
30 nov. 11	4 305	4 587	2 846	3 212
31 déc. 11	4 781	5 000	3 076	3 500

Source : SYMIC (tableau A&E)

4.6.2 Utilisation des contingents destinés aux ressortissants d'Etat tiers – Graphiques



¹⁵ Loi fédérale sur les étrangers

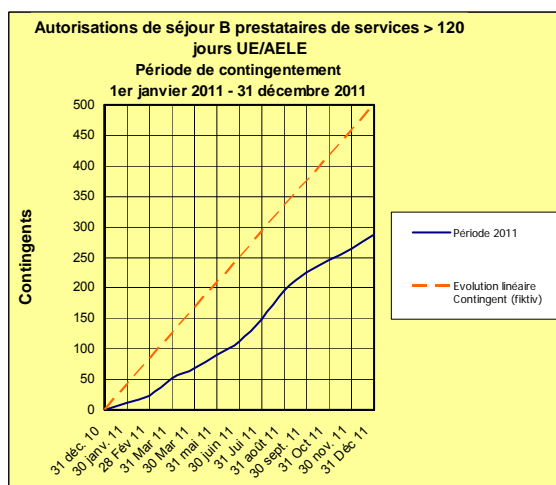
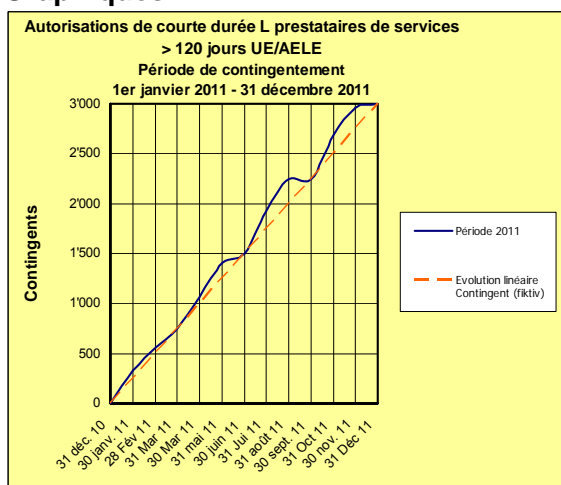
¹⁶ Ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative

4.6.3 Prestataires de services UE/AELE travaillant plus de 120 jours par année

	Titulaires autorisation L		Titulaires autorisation B	
	Utilisation au cours de la période 2011, cumulées	Répartition mensuelle linéaire du contingent	Utilisation au cours de la période 2011, cumulées	Répartition mensuelle linéaire du contingent
31 déc. 10	0	0	0	0
31 jan. 11	327	250	12	42
28 fév. 11	560	500	23	84
31 mar. 11	750	750	52	125
30 avr. 11	1 065	1 000	68	167
31 mai 11	1 406	1 250	90	209
30 juin 11	1 500	1 500	112	250
31 juil. 11	1 928	1 750	148	292
31 août 11	2 250	2 000	195	334
30 sep. 11	2 250	2 250	225	375
31 oct. 11	2 690	2 500	246	417
30 nov. 11	2 960	2 750	264	459
31 déc. 11	3 000	3 000	288	500

Source : SYMIC (tableau A&E)

4.6.4 Utilisation des contingents destinés aux prestataires de services UE/AELE – Graphiques



5. Naturalisations

Acquisition de la nationalité suisse

	Décembre 2010	Décembre 2011	Différence par rapport au même mois de l'année précédente (en %)
Naturalisations	2 639	5 721	+ 116.8
ordinaires	2 245	4 138	+ 84.3
facilitées et réintégrations	394	1 582	+ 301.5
Principaux Etats de provenance			
Italie	240	662	+ 175.8
Serbie	407	560	+ 37.6
Allemagne	225	515	+ 128.9
Portugal	139	512	+ 268.3
Kosovo	180	414	+ 130.0

Source : ODM, Service Statistique sur les étrangers